



Vendredi 16 octobre 2015, 11h30-12h50
7077 avenue du Parc, local 2042

Le quorum de 15% des membres est constaté à 11h40.

1. Élection du président(e) d'assemblée

Maryse Meunier propose que Stéphanie St-Jean assure la présidence de la séance.
Ryme Merzouki appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Émie Lafleur propose que Savannah D.Isabel assure le secrétariat de la séance.
Élise Castonguay appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Mot de bienvenue

Stéphanie St-Jean salue l'assemblée et les remercie d'être présents en grand nombre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le conseil exécutif propose l'ordre du jour tel qu'envoyé aux membres par courriel.
Ryme Merzouki appuie.

La proposition d'adoption d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 2015-09-25

Élise Castonguay propose le procès-verbal de la dernière séance tel qu'envoyé aux membres par courriel.
Alexis Pinsonnault appuie.

La proposition d'adoption du procès-verbal du 2015-09-25 est adoptée à l'unanimité.

5. Positions politiques et moyens de pression

Stéphanie St-Jean donne la parole au conseil exécutif afin de présenter la situation.

Alexis Pinsonnault rappelle qu'avec la situation dans le système d'éducation et de la santé, nous sommes tenus de sonder nos membres pour décider de nos actions. Nous savons quelles associations sont en grève ou pas.

Marlène Balthazard demande au conseil exécutif d'informer l'assemblée des actions déjà en place.

Maryse Meunier mentionne que le Front Commun (regroupe les enseignants au CÉCEP ainsi que plusieurs syndicats dans le domaine de la santé) font une grève rotative à partir d'aujourd'hui jusqu'au mois de décembre. Ce sont eux qui sont organisés la manifestation du 3



Université de Montréal

octobre 2014. Il y a aussi les enseignants au primaire qui ont eu une journée de grève le 30 septembre 2015. Plusieurs organismes communautaires sont en fermeture. L'ASSÉ organise une manifestation à Montréal le 5 novembre à 13h00. La Coalition Main Rouge souhaite organiser une manifestation le 28 novembre.

Charlène Robert propose une plénière de 15 minutes pour discuter plus informellement et donner son opinion.

Marlène Balthazard appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Lyse Anne Racine demande s'il y a plusieurs autres associations qui ont déjà tenu des AG et qui ont voté pour des moyens de pressions.

Maryse Meunier répond que plusieurs AG vont être organisées, mais nous sommes d'avance sur le mouvement car nous avons un dilemme avec les membres en Bac.3 qui partent en stage. Elle ajoute qu'à Sherbrooke, ils ont voté pour une grève rotative.

Maude Grégoire demande ce qui se passe le 5 novembre.

Maryse Meunier rappelle qu'il y a une manifestation à Montréal organisée par l'ASSÉ.

Ryme Merzouki précise que pour Sherbrooke, ils seront en grève pendant 5-6 mercredi.

Alexis Pinsonnault complète en disant qu'il y a aussi l'association de l'éducation qui a des mandats de grève. Ils n'ont pas de date fixe, seulement un mandat de grève. Ce sont les seuils qui ont tenu un vote.

Raphaëlle Paris Turgeon mentionne qu'elle n'a pas compris c'est quoi la coalition main rouge.

Maryse Meunier répond que c'est 82 entités qui se sont regroupées et que ça comporte plusieurs associations pour les services publics.

Sophie Daigle demande quand est la manifestation de la coalition main rouge.

Maryse Meunier répond que c'est le probablement le 28 octobre, mais elle n'est pas certaine.

Maire-Hélène Rivest demande s'il va y avoir des grandes manifestations d'organisées pendant les jours de grève rotative.

Stéphanie suggère aux membres d'aller ouvrir internet et s'informer sur le sujet.

Émie Lafleur demande si les stages vont être affectés si un vote de grève est adopté.

Charlène Robert répond que c'est à nous de décider ce qu'on en fait et que par le passé, les stages n'ont pas été affectés.

Ryme Merzouki rappelle que rien n'a été proposé. Si un moyen de pression pouvant affecter les stages est proposé, il y a possibilité de faire un amendement afin que ça ne les affecte plus.

Élise Castonguay mentionne qu'il n'y a pas de manifestation de prévues mis à part l'association du CÉGEP de Sherbrooke en date du 5 novembre.

Maryse ajoute qu'il y a aussi la manifestation de l'ASSÉ

Maire-Hélène Rivest demande si des actions vont être posées le 16 ou le 17 octobre. Ce serait



Université de Montréal

intéressant de connaître les dates futures au lieu de voter d'avance pour le 5 novembre pour des actions dont on n'est pas certains.

Maryse Meunier répond que le front commun fonctionne plus par menace de grève, donc elles sont rarement prévues d'avance.

Lyse-Anne Racine mentionne qu'il faut choisir une bonne date qui a un impact positif.

Charlène Robert mentionne qu'on pourrait mettre à jour les positions que les membres ont votées l'an passé. Par exemple qu'une grève a été appuyée à l'automne, qu'une grève a été appuyée le 2 avril et que l'ADÉOA est contre les mesures d'austérité en éducation et en santé. Peut-être que les opinions ont changées.

Ryme Merzouki apporte que les coupures budgétaires auront beaucoup d'impacts sur nous.

Émilie Desforges dit que beaucoup de gens au Québec ont entendu parler des coupures car elles sont problématiques. Elle mentionne que la grève est un moyen de pression parmi tant d'autres et qu'être en grève seuls ce n'est pas très efficace.

Charlène Robert est d'accord qu'il faut proposer d'autres solutions. Notre participation au mouvement qui s'oppose aux coupures, en soi, ça en propose. Elle mentionne qu'il existe un vidéo où la présidente de l'ACOA indique que plus de 250 postes d'audiologiste et orthophonistes sont touchées dans les services publics. Ça affecte directement les élèves et nous.

Maryse Meunier rappelle que dans les positions prise par l'ADÉOA qui avaient déjà été faites, il y avait l'appui à la coalition main rouge qui ont créé un document avec des propositions. On avait appuyé de façon générale ce document. L'ASSÉ avait ciblé 5 propositions parmi de document.

Justine Roy apporte que si on dit qu'on ne va pas en grève parce que personne ne va en grève, il n'y a jamais personne qui va être en grève.

Ryme Merzouki souligne qu'il n'y a pas de raison pour laquelle on ne pourrait pas enclencher le mouvement.

Un membre apporte que nous avons le pouvoir d'être influent dans la faculté de médecine.

Raphaëlle Paris Turgeon mentionne que c'est possible de partir un mouvement s'il y a un objectif. Elle se demande si tomber en grève et faire une manifestation est l'unique moyen dont on dispose.

Charlène Robert lui répond que c'est sûr que non, il existe d'autres moyens (actions la fin de semaine, le soir, s'informer, sensibiliser,...). Elle informe que les travailleurs sont présentement à l'étape de tomber en grève et ce serait bien de les soutenir dans ce mouvement. Au printemps, c'était surtout un mouvement par les associations étudiantes et ça n'a pas eu tant d'impact. Il faut aussi se questionner à propos des impacts pour nous, nos études et notre vie s'il y a une grève et qu'on va manquer 1 à 2 cours.

Maryse Meunier propose **que l'ADÉOA envoie une délégation officielle avec une bannière pour la manifestation du 28 novembre.**

Marlène Balthazard appuie la proposition.



Université de Montréal

Émilie Desforges demande de rappeler de quelle manifestation il s'agit.

Maryse Meunier répond que c'est celle organisée par la coalition main rouge. C'est un samedi, c'est la plus solide qu'il y a pour l'instant.

Ryme Merzouki précise qu'elle s'appelle «Saccage austère? Réplique populaire! Manifestation unitaire»

Charlène Robert explique que malgré le nom, c'est une manifestation familiale.

Raphaëlle Paris Turgeon demande à l'assemblée qui pourrait être présent.

Sabrina Preseault-Joly demande à quelle heure est la manifestation.

Ryme Merzouki répond que c'est à 13h00.

Maryse Meunier ajoute que ça ne dure pas très longtemps.

Amélie Turcotte mentionne que c'est un vote idéologique et que ce n'est pas vraiment pertinent de compte combien de personnes peuvent y aller. Si des gens veulent y aller, ils peuvent, mais c'est surtout pour que l'ADÉOA appuie officiellement le mouvement.

Maude Grégoire propose un amendement pour ajouter «possible» avant «délégation»

Justine Roy appuie

Ryme Merzouki trouve que ça affaiblit la proposition de départ.

Marie-Ève Brodeur ajoute que c'est inutile de faire une proposition si elle est faible.

Maude Grégoire explique que son amendement a été fait dans le but que ce soit clair que l'ADÉOA appuie la manifestation.

Émie Lafleur mentionne que même sans le peut-être, c'est assez clair.

Le vote est demandé.

L'amendement est battu à majorité manifeste.

De retour à la proposition initiale : **Que l'ADÉOA envoie une délégation officielle avec une bannière pour la manifestation du 28 novembre.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Marie-Ève Brodeur propose **que l'ADÉOA participe le 29 octobre à la journée de grève du Front Commun, s'il y a lieu, et que l'ADÉOA soit en grève cette journée-là**

Charlène Robert appuie.

Ryme Merzouki propose un amendement pour changer «grève» par «moyen de pression concret». Elle explique que peut-être qu'il n'y aura pas de grève, mais un moyen de pression concret auquel l'ADÉOA pourrait prendre part.

Sandrine Fillion appuie.

Émilie Desforges mentionne qu'elle trouve ça étrange, car ce serait donner appuie à quelque chose de flou.

Alexis Pinsonnault ajoute que c'est étrange de dire qu'on participe à une journée de grève s'il y a un moyen de pression.



Université de Montréal

Maude Grégoire mentionne que l'amendement est pertinent, car la grève n'est pas encore confirmée. Il y a plus de chance qu'il y ait des moyens de pression qu'une grève.

Ryme Merzouki mentionne que cette journée est déjà prévue, donc il y aura probablement une grève.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

L'amendement est intégré à la proposition principale.

Lyse-Anne Racine propose comme amendement la formulation suivante : que l'ADÉOA participe le 29 octobre à la journée de grève du Front Commun, advenant qu'un moyen de pression concret, organisé par le Front Commun, ait lieu.

Élise Castonguay appuie.

Alexis Pinsonnault ajoute que c'est bizarre de participer à une journée de grève du Front Commun à condition que le Front Commun organise un moyen de pression.

L'amendement est adopté à l'unanimité

L'amendement est intégré à la proposition principale.

Alexis propose comme amendement la formulation : que l'ADÉOA participe à tout moyen de pression concret organisé par le Front Commun le 29 octobre.

Ryme appuie.

Natalie Savoie indique que la proposition de départ disait déjà qu'on participerait à la grève s'il y a une grève.

Maryse Meunier souligne que ce n'est pas vraiment clair ce que c'est de participer à un moyen de pression concret.

Ryme Merzouki mentionne que l'on s'éloigne du but de la proposition et que c'est confirmé qu'il y aurait une grève à cette date.

Sabrina Preseault-Joly suggère qu'on pourrait ajouter supplémentaire après moyen.

Le vote est demandé

Considérant le nombre élevé d'abstention, l'amendement est mis en dépôt.

Émie Lafleur propose comme amendement d'ajouter «si journée de grève il y a, que les stages ne soient pas affectés»

Maude Grégoire appuie

L'amendement est adopté à l'unanimité

L'amendement est intégré à la proposition principale.

Émilie Desforges mentionne qu'on donne appuie à un évènement sans savoir si ça va avoir lieu. Elle demande si on peut avoir 2 propositions et choisir notre préférée.

Le conseil exécutif lui répond que non.

Maude Letourneau Bergeron demande si on connaît d'avance les actions posées par le Front Commun.



Université de Montréal

Le conseil exécutif répond que c'est possible de faire une AG plus tard, puisque le conseil exécutif peut se consulter en courriel. La date de l'assemblée serait mercredi, le 28 novembre.

Ryme Merzouki souhaite mettre au clair que la proposition implique qu'on tombe en grève le 29 octobre.

Sabrina Preseault-Joly propose d'ajouter «supplémentaire» après concret.
Ryme Merzouki appuie.

Maude Bérubé demande des explications au proposeur.

Sabrina Preseault-Joly explique que la grève est en soi un moyen de pression concret. Le but de la proposition était que s'il y avait des moyens supplémentaires à la grève, l'ADÉOA y participe. Le mot «supplémentaire» précise cela.

Stéphanie Leblanc mentionne qu'une grève est aussi associée à du piquetage devant le milieu en grève. Est-ce que c'est considéré comme un moyen supplémentaire? Ce n'est pas très clair.

Lyse Anne Racine apporte que supplémentaire pourrait être aussi simple que de mettre des affiches et ce n'est pas nécessairement sûr qu'il va y avoir des moyens supplémentaires.

Maude Grégoire demande quels seraient les moyens supplémentaires et est-ce que ça indique que l'ADÉOA tombe en grève.

Sabrina Preseault-Joly répond qu'à la lumière des commentaires, elle préférerait retirer sa proposition.

Ryme Marzouki retire son appuie.

L'amendement est retiré à l'unanimité.

Marlène Balthazard souhaite battre cette proposition et que l'ADÉOA s'engage à tenir une AG mercredi 28 octobre pour en discuter. Nous avons trop peu d'informations pour prendre une décision aujourd'hui.

Natalie Savoie est d'accord, mais elle rappelle qu'on souhaite prendre position aujourd'hui car certains Bac.3 ne seront pas présents à cette date.

Sophie Daigle demande si on peut avoir une assemblée le soir.

Le conseil exécutif lui répond que c'est une option.

Lyse-Andrée Mondou mentionne que si l'assemblée est faite le 28 octobre en soirée, les maîtrises ne pourront pas être présents.

De retour à la proposition initiale : **Que l'ADÉOA participe le 29 octobre à la journée de grève du front commun, advenant qu'un moyen de pression concret organisé par le front commun ait lieu et que si journée de grève il y a, que les stages ne soient pas affectés**

Le vote est demandé

La proposition est battue à majorité manifeste



Université de Montréal

Marlène Balthazard propose **que l'ADÉOA s'engage à tenir une assemblée générale extraordinaire de grève le 28 octobre afin de discuter et prendre position sur les moyens de pression à venir.**

Émilie Desforges appuie.

Sophie Daigle aimerait qu'on vote sur le plus de proposition possible aujourd'hui pour les membres qui ne seront pas présents en raison des stages.

Maryse Meunier rappelle qu'il nous reste 8 minutes avant de devoir quitter la salle.

Ryme Merzouki mentionne que même aujourd'hui ce n'est pas tout le monde qui peut être présent. Il y aura toujours des absents.

Lyse-Anne Racine mentionne que les Bac3 seront en stage et que même s'ils ne peuvent pas voter ça ne les affecterait pas.

Alexis Pinsonnault rappelle qu'en stage si le milieu n'est pas en grève nous ne sommes pas tenus d'être en grève, personne ne va venir piqueter devant le milieu de stage.

Maude Grégoire mentionne que c'est une cohorte complète sur les quatre qui ne pourra pas être présente. Ce serait injuste que des décisions à propos de d'autres dates que le 29 octobre soient prises en leur absence.

Ryme Merzouki propose d'ajouter «sans que les stages soient affectés» à la proposition de départ.

Marlène Balthazard appuie.

Sophie Daigle mentionne que son commentaire visait plus les prochains moyens de pressions qui pourraient être abordés.

Maude Grégoire ajoute qu'elle ne voit pas la pertinence de cet ajout si les stages ne seront pas affectés.

L'amendement est battu à majorité manifeste.

Natalie Savoie mentionne qu'une grève aura lieu le 5 novembre. On ne pourra pas en parler dans une autre AG que celle du 29 octobre.

Sophie mentionne qu'une assemblée pourrait être tenue le 2 novembre.

Le conseil exécutif répond qu'il était préférable de la faire aujourd'hui puisque les Bac.3 en audiologie seront toujours en stage à cette date.

Maryse Meunier ajoute que le 5 novembre il y a toujours des stages.

Marlène Balthazard souligne que les 2 journées de grèves mentionnées ne vont pas affecter les Bac3. C'est dommage qu'ils ne puissent pas venir donner leur opinion, mais cela n'affectera pas leur cadre scolaire.

Émie Lafleur ajoute que ce serait intéressant de faire une AG pour les prochains moyens de pressions qui seront abordés, autres que les dates qui n'affectent pas les gens en stage.

Lyse-Anne Racine propose de modifier «à venir» par «du 29 octobre et 5 novembre»



Université de Montréal

*L'amendement est adopté à majorité manifeste.
L'amendement est intégré à la proposition principale.*

Que l'ADÉOA s'engage à tenir une assemblée générale extraordinaire de grève le 28 octobre afin de discuter et prendre position sur les moyens de pression du 29 octobre et 5 novembre.

La proposition est adoptée à majorité manifeste.

6. Varia

Caduc.

7. Fermeture

Maryse Meunier propose la levée de l'assemblée

Marlène Balthazar appuie la proposition.

L'assemblée générale du 2015-10-16 est levée à 12h49.



Sommaire des décisions – Assemblée générale du 2015-10-16

1. Adoption de l'ordre du jour du 2015-10-16
2. Adoption du procès-verbal du 2015-09-25
3. Que l'ADÉOA appuie la manifestation du samedi 28 octobre (Saccage Austère? Répliquer populaire!) en envoyant une délégation officielle avec bannière.
4. Que l'ADÉOA s'engage à tenir une assemblée générale extraordinaire de grève le 28 octobre afin de discuter et prendre position sur les moyens de pression du 29 octobre et 5 novembre.